

SEANCE DU 17 MARS 2021

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président
Syndic titulaire : DEVINE Marc - PELISSIER Laurence - LIENS Charles
Excusés : PONCET Norbert
Syndic suppléant : OLIVIER Denis

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à seize heures trente au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : COMPTE DE GESTION 2020

=====

LE SYNDICAT :

Après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2020 proposé par le Trésor Public de Cavaillon, statuant sur l'ensemble des recettes et dépenses de l'association.

Constatant que le compte de gestion présente :

- solde d'exécution en section investissement : **+ 372 739,89 €**
- excédent antérieur en section de fonctionnement : **+ 245 509,56 €**

Il est rappelé le résultat excédentaire de l'exercice 2019 soit : 719 862.29 euros.
Le résultat de clôture 2020 est donc de **618 249,45** euros, en accord avec le compte administratif 2020.

RECONNAIT :

Que les recettes et les dépenses de l'exercice clos ont été régulièrement affectées et sont exactement reportées. Que les dépenses ordonnancées sont renfermées dans les limites des fonds alloués au budget et autorisations spéciales.

DECIDE de valider le compte de gestion 2020 comme présenté.

OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT : la commission syndicale approuve le compte de gestion 2020, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Le compte de gestion est joint en annexe de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Envoyé en préfecture le 08/04/2021
Reçu en préfecture le 08/04/2021
Affiché le
ID : 084-298401712-20210317-2021_009-DE

Mr HONORAT GUY



ASCO CANTAL DU CASERAN NEUF
425, Chemin du Pérusier
84300 LES TAILLADES